L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 19 FEVRIER 1880.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)	Guichard,
Allibert (Lucien)	Guy (Joseph)
Boyer (Ang)	Hourné (Firmin)
Benjamin (Michel)	Hamelin (Jean Alphonse)
Blanchard (Adolphe et Auguste)	Heiseman (Théodore)
Barthe (Calixte)	Jamet (Antoine)
Bardeou (Bernard)	Lecuyer (Constant)
Beringer (Jean)	Lacroix
Brunner	Lenit (Etienne)
[illegible]	Larrivière (Jean Marie)
[illegible]	Laplanche (Dominique)
[illegible]	Lasalle (Jean Marie)
[illegible]	Laurent (Vve)
Boyer ou Beger (Auguste)	Le Boyer (Adelaïde Victoire)
Barrère (Jacques)	Layné (Jean Pierre)
Cohen (Mathilde)	Mauraine (Louis)
Casaubon (Vve)	Maillhes (P)
Castet (Paul)	Mendez (Alexandre)
Casagne (Mathilde)	Marais (Pierre)
Cases (Dominique Metzenon)	Montardiot (Urbain)
Castaing (François)	Moynot (Jean)
Casamayou (Jean)	Moynot (Jean)
Chauvaud	Noël (Alari)
[illegible]	Ollier (Jacques)
[illegible]	Ouellon
[illegible]	Pasquier (Joseph)
Coste (Louis)	Perpen (Ernest Michel)
Cassius (Baptiste)	Prade (Antoine Gaspard)
Davillier (E. L.)	Pignard (Vve)
Dumas (Alcée)	Punat (Pierre Joseph)
Dauria (Louis)	Pont (Adolphe)
Dacos (Pierre)	Pine (Jn Pierre)
Duberaard (Louis)	Raty (Henri)
Darnier (Jules Victor)	Rey (Joseph Frederick)
Durant (Germain)	Staley (les époux)
[illegible]	Sabale (Jean et Justin)
[illegible]	Tournier (Aug)
Epping Bellas & Co,	Tristani,
Forstall & Sons,	Viscano (Jean)
Flanche (Chas)	Vignes (Auguste Athanase)
Fauquet (Pierre Isidore)	
Faure (Pierre)	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 13 Février 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

13 fév—

Sarsaparilla

Est uncomposé des vertus de sa separa- stillingra, mandragore, rhubarbe, avec l'iode de potasse et de fer, tous puissants producteurs de sang, purificateurs de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière l'altératif le plus effectif, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St-Antoine, les Boutons, les Pustules, les Taches, Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Herpes, Teigne, Impétigo, Ulcères, Plaies Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse, Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.

Par ses qualités extraordinaire elle détruit le impuretés qui vicient le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle soutient l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle infuse une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareille d'Ayer les malades n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Mais plutôt ils ont recours à ce remède, plus il est prompt à opérer la cure.

La recette de ce remède a été fournie aux médecins partout ; et reconnaissant ses qualités supérieures, ils l'administrent à leurs cliens.

Depuis près de quarante ans, on se sert en tous lieux de la Salsepareille d'Ayer et elle possède maintenant la confiance de millions de gens qui ont joui des effets que ses merveilleuses vertus curatives ont procurés.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr J. C. AYER & CO.,

Chimiste, pratique et analytique LOWELL, MASS.

Vendu par tous les Droguistes partout.
6 mars—2.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé.................... $500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêts		$388,272 96
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49,568 90	—$348,360 69
Profits nets		39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, et RISQUES de MER, aux conditions [illegible]. Ses pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 52 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président,
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs :

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	B. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
R. Bacon,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Simms,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emory Clapp,
R. E. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

23 janv—1an.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de commodités [illegible]) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit :

FRANCE, Trudelle, mercredi, 18 février.
SAHRADOR, Sangler, mercredi, 3 mars.
CANADA, Frangeul, mercredi, 17 mars.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)	$100
Cabine à l'arrière du salon des premières	$ 80
Seconde cabine (vin compris)	$ 65

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagements supérieurs, comprenant vin, literie et ustensiles.

Passage à entrepont avec aménagements supérieurs, comprenant vin, literie et ustensiles, $36 et et pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

L. GRAND, Agent
Gallier Court. lettre H.
Nouvelle-Orléans.

4mai—1F

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

De Brême		De la Nile-Orléans
Hannover.....21 janv	environ	22 fév.
Hannover.....24 mars	environ	[?]
Nurnberg.......21 avril	environ—	

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Chambre....$150 | Entrepont....$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême :
Chambre....$150 | Entrepont....$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambre....$25 | Entrepont....$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes :

De Brême à Galveston	$42 00
De à Indianola	45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
13 uin No. 42 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.

OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.

Capitaine S. PIZZATI.

Pour Balise, Honduras, touchant à Port Cortez, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les îles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, JEUDI 19 février 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
26 et 28 rue Front et 24 et 26 rue Fulton.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne. 2 mars—79—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Mercredi 25 Fév. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine	$40
Entrepont	20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER
HUDSON, LOUISIANA.

Steamship

NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

will leave her warf, foot of Toulouse street.

Wednesday, Feb. 25th. at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage	$40
Steerage	20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON

NOUVELLES INVENTIONS

SONNETTES ELECTRIQUES.

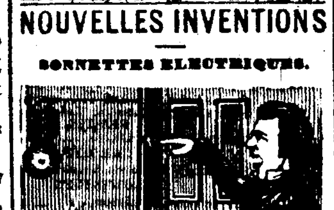

SONNETTES ELECTRIQUES—Point de fils cachés ou de crans si sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner chez le soussigné.

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.

JAMES H. REYNOLDS.
Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer ; brûlant peu de combustible et excellents pour faire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU—Aucun danger des étincelles ; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre ; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

JAMES H. REYNOLDS,

90..........Rue Baronne..........90

Entre les rues Union et Perdido,
1er mai—79—1an NLLE-ORLEANS, LNE

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
[illegible] Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES [illegible] Commerce et
J. H. OGILBY [?] 86 rue Magasine.

Pour Grand Ecore, Alexandria.

Un voyage régulier par semaine.

Pour Grande Ecore, Alexandria, l'Anse aux Cloufs, les débarcadères de Norman et Barbin, ainsi que tous les atterrissages intermédiaires sur la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur de première classe

JESSE K. BELL,

BUCK SINNOTT, capitaine.
Geo. C. Hamilton, Commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS à 5 h P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. W. ADAMS.
11 Passage du Commerce

Tout transfert de marchandises, soit à la Nlle-Orléans, soit au débarcadère du wharfboat à l'entrée de la Rivière Rouge est aux frais du bateau et non aux consignataires. [illegible]

OPELOUSAS.

Paquebot indépendant pour Opelousas
Partant tous les MARDIS à 5 h. du soir

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Rosseport, Churchville, et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau, le bateau à vapeur à passagers, d'un léger tirant d'eau.

LAURA L. DAVIS.

Wm Crawford, capitaine ; A. Moyniot, fr., commis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE 142 Gravier.
LORD & McPEAKE, 122 Gravier.
Agents.

P. S.—Connaissements donnés jusqu'à Bayou Bœuf. Les passagers de la côte recevront toutes les attentions nécessaires. 17janv—1F

LE FAVORI DU MONDE.

Paquebot régulier faisant 3 voyages par semaine.

Partant tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à onze heures.

Pour Bayou Goula, Donaldsonville et tous les débarcadères du haut de la côte.

Le magnifique et rapide steamer à passagers

DE SMET,

Capt FRANK OTTENDORFER,
S. T. Goodwyn, T. C. Mossiant
et Jno A. Purcell, commis.

Partira comme ci-dessus, Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. O. DONOHUE,
14 déc—1F 2 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux, deux fois par semaine.

HENRY TETE,
JOS. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Retour : il partira de Thibodaux et descendra la côte les MERCREDIS et les DIMANCHES.

Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de le transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET,
105 rue Decatur, près St-Louis

P. S. Un commis recevant est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.
16 juillet—1 an

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe

BELLE,

Capitaine MAX BLANCHARD,
JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD,
Commis.

Partira tous les lundis à midi et tous les Jeudis à 5 P. M.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le Jeudi le bateau ira jusqu'à Lockport. A son voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les Dimanches et mercredis matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
V. H. BERNARD, rue St-Louis 9,
44déc—1F S. HENO, Conti 29.

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Pour l'habitation Uncle Sam, paroisse St-Jacques, Trois voyages par semaine.

Le Paquebot FAIR PLAY,
Capitaine F. J. PAPINEAU,
Chs. Evans et Emile Fortin, Commis.

Partira les lundis, mercredis et vendredis matin, pour l'habitation Uncle Sam et tous les débarcadères intermédiaires, à onze heures.

Retour, faisant le service de la côte en plein jour.

P. S. Un commis recevant est stationné sur la Levée à la tête de la rue Conti tous les jours pour recevoir son fret.

Pour le fret ou le passage s'adresser à bord ou à
GEO. HENO, Agent,
3déc—1F 80 rue Decatur, au 1er.

Mandeville et Covington.

Steamer de la malle des Etats-Unis "New Camelia."

Pendant l'Hiver.

Jusqu'à nouvel avis le steamer

NEW CAMELIA

Quittera le nouveau bassin les MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS, à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, pour Mandeville, Old Landing et les points intermédiaires. Pour le retour, il quittera Old Landing à 7 heures du matin, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, s'arrêtant à Mandeville, Lewisburg et Mandeville.

Fret reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté de la rue Delord.

W. G. COYLE,
20 déc—1F 23, rue Carondelet.

ANT. CARRIERE,	O. CARRIERE,
E. L. CARRIERE,	CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

123..........Esplanade..........123

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur E. HOLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut
30 août—1 an

FRITZ JAHNCKE,

208 et 210... DELORD ...208 e 10

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,

Marchand de pierres allemandes, de Curbstone, North River Flagging et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boîte 148 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
mai—1 an

Advance and Retreat

— Par —

Le Lieut. Gén. JOHN B. HOOD, C. S. A.

Grand in-12 de 360 pages, avec gravures sur acier et portraits photographiés, et 4 grandes cartes de champ de bataille, contenant le récit le plus complet de la dernière guerre, est maintenant prêt à être livré.

—Prix—

Relié en étoffe grise	$3 00
En peau de mouton, coins marbrés	3 50
Moitié maroquin, style librairie	4 50
Maroquin turc complet, coins dorés	5 00

Cet ouvrage est le leg laissé par le héros à ses enfants orphelins.

Envoyé à n'importe quelle adresse, franco, sur réception du prix.

On demande des agents actifs.

Adresse F. B. SOUTHMAYD,
Agent pour la Louisiane et le Mississippi.
Chez A. W. HYATTS, 38 rue du Camp, Nlle-Orléans. 17 janv—1an

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1868.

Tabacs à prise, [illegible], MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, etc. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.

CIGARES Havane et du pays.

Grand assortiment de PIPES ECUME ET BRUY ERE-FRANCAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.

Un beau choix de TABATIERES en Métal, Bouille, Buffle, Papier-Maché et autres.

ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.

— Le tout —

AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS

En gros et en détail.

R. M. & B. J. MONTGOMERY.

MEUBLES D'ORNEMENT.

—ET—

MIROIRS FRANÇAIS.
BATISSE MAURESQUE.

Second Grand Stock cette Saison

D'ameublements de salons, chambres à coucher, salles à manger, corridors et bibliothèques, miroirs français et allemands, objets d'ornement convenables pour les jours de fête. Toujours en magasin, le plus grand assortiment de MEUBLES ordinaires et médiocres du Sud. Venez examiner et marchander le stock—il parle de lui-même—au

GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE MONTGOMERY.

Marchandises livrées à domicile sans frais.

PHARMACIE DUCONGE,

86..........RUE DE CHARTRES..........86
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de : MEDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement les médicaments nouveaux dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite les ordres de la campagne et garantit de les exécuter. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente de Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept-79—1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 88 rue de Chartres et 86 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 79.—1 an.

J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.

MARCHAND - COMMISSIONNAIRE

—IMPORTATEUR DE—

Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET
D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. Sept—6m

GALERIE D'ART

CELEBRE DE

WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE !

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen du

PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

7 nov—1F No 109 RUE DU CANAL.

JAMES D. EDWARDS

Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 Rue FRONT et 21, 23, 25, 27 Rue DELTA
NOUVELLE-ORLÉANS.

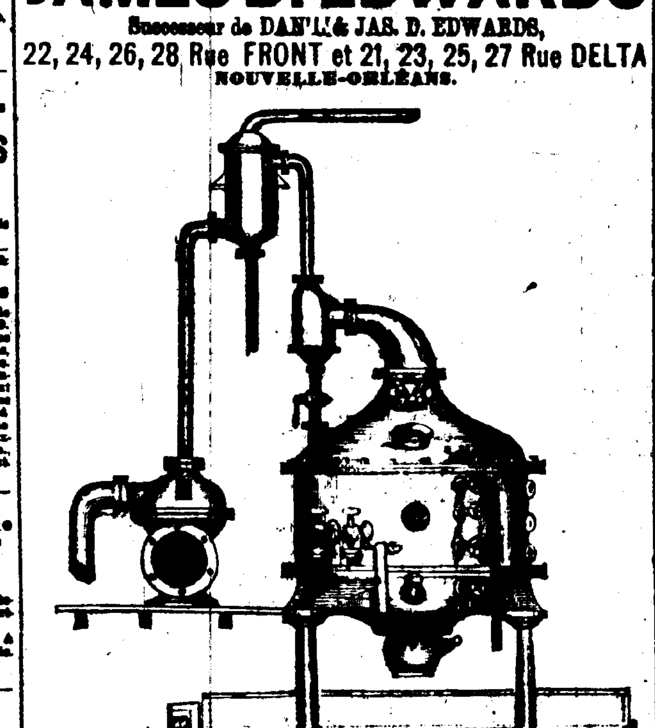

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des Installations complètes pour des sucreries de toute capacité, de 5 à 40 boucauts par jour.

Bacs en fer pour Jus, Sirop en Sucre, Sugar Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (mixers), Chariots à Sucre, Centrifuges, etc. Satisfaction garantie. 4 janv—6m M J E

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit :

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1 2.30 P. M.	Express No 2—9.30 A. M.
Mixed No 3—7.15 A. M.	Mix'd No 4—7.30 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours ; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 4.00 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, à perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
Nov—tf

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after jan. 17th 1880, as follows :

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1 2.30 p. m.	Express No 2 9.30 a. m.
Mixed No 3 7.15 a. m.	Mixed No 4 7.30 p. m.

Nos 1 and 2 run daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4.00 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS
—THROUGH TO—
LOUISVILLE, CINCINNATI,
AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. CHANDLER, General Passenger Agent.
Nov—tf

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.

SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir du DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit :

Départ	Arrivée.
No 1, Express, tous les jours 7.50 a. m.	No 2, Express, tous les jours 7.40 a. m.
No 3, Express, tous les jours 5.00 p. m.	No 4, Express, tous les jours 5.30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant aux bureaux, coin Camp et Commune, et à la tête du City Hotel.

D. R. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
Nov—tf

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD

(MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows :

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express daily.......7.50 a. m.	No. 2 Express daily.......7.40 a. m.
No. 3 Express daily.......5.00 p. m.	No. 4 Express daily.......5.30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the offices corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. R. ROBINSON, Superintendent
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
Nov—tf

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE TRAIN partira du pied de la rue Ste Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la saison.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation," seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et détail de la Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 26 rue du Camp.

Cinquième Etat annuel.

CONFORMEMENT à l'article 10 de la Charte, cette compagnie fait l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1879 :

Primes reçues pour risques de feu	$101,316 36	
Primes reçues pour risques de rivière	18,172 47	
Primes reçues pour risques maritimes	3,406 31	
Réservé pour risques non terminés de 1878 et surplus	104,653 28	
		$227,547 36
Moins :		
Pertes par le feu	$ 44,813 87	
Pertes de rivières	2,136 27	
Pertes maritimes	7,265 71	
Réfaction (rebate)	13,290 24	
Réassurance	9,091 58	
Primes remboursées	4,488 09	
Dépenses, commissions, salaires, taxes, etc., moins escompte et intérêt	15,864 99	96,990 86
Profits		$130,556 42
Réservé pour risques non terminés pendant l'année 1879 et surplus, après déduction d'intérêt, de dividendes, etc., comme ci-dessus	$110,504 41	

La compagnie a l'actif suivant :

Billets d'actions	57,889 04
Argent en caisse	54,325 31
Prêts sur garantie collatérale	109,496 28
Billets à ordre	6,614 30
Meubles de bureau, effets	3,353 45
Primes en voie de collection	25,634 93
	$288,311 31

Total des primes reçues pendant cinq ans	518,246 82
Total des pertes réglées depuis cinq ans	128,861 65

L'état ci-dessus est une copie fidèle et exacte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. [illegible], Secrétaire. I. N. MARKS, Président.

Fait sous serment, devant moi, ce 21e jour de janvier 1880. CHAS. BOLLE, notaire.

A une réunion du Board des Directeurs tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants à prendre sur le gain net de l'année expirée le 31 décembre 1879, savoir :

1° Dix pour cent (10 pour cent) d'intérêt annuel sur le capital payé.

2° Cinq pour cent (5 pour cent) au Fonds de Réserve, conformément à la Section 3, Art. VIII, de la Charte.

3° Dix pour cent (10 pour cent) au crédit de l'Association Charitable des Pompiers, de la Nlle Orléans, pour secourir les veuves et les orphelins, et le Système général de Secours de la dite Association, conformément à la Section 4, Art. VIII de la Charte.

4° Cinq pour cent (5 pour cent) d'intérêt—dividende sur le capital payé.

5° Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) de dividende aux assurés participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires sur actions payées partiellement seront portées au crédit des billets d'actions, conformément à la Section 5, Art. VIII de la Charte.

Les dividendes aux assurés participants seront payés comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. [illegible], Secrétaire.

Board des Directeurs.

JACOB ALEXANDER,	A. A. MAGINNIS,
LEON BERTOLI,	E. S. LEVY,
H. H. BIERHORST,	LOUIS A. WILTZ,
L. B. CAIN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL,
I. N. MARKS,	WASH MARKS,
CHAS. HEMARD,	OTTO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE,	GEO. WATERS,
A. M. ISAACSON,	A. H. SIEWERD.

22 jan—1 m.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$315,774 30	
Risques maritimes	18,955 32	
Risques de rivière	19,701 75	
Total des primes	$354,431 37	
Moins primes non acquises	111,258 60	
Primes nettes 31 mai 1879	$243,173 27	

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$61,066 66	
Sur risques maritimes	10,364 90	
Sur risques de rivières	5,332 30	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,663 11	
Réassurances et primes remboursées	17,880 61	106,906 66
		$136,066 48
Réserves pour pertes non-payées		22,000 00
Profits		$114,066 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché :

Propriétés foncières	$306,176 55
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	128,561 66
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	199,906 32
Billets à recevoir	62,563 42
Primes en voie de collection	35,690 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,382 41
	$712,237 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs :

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—1F

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les taxes d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont [illegible] aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

Les directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879 :

Primes d'incendie	$165,168 05	
Primes maritimes	24,051 22	
Primes de rivières	69,324 25	
		$258,543 52
Primes nettes	$224,143 53	
Moins réassurance	$12,716 40	
Moins primes remboursées	5,626 57	
	19,343 97	
		204,800 56

PERTES.

Pertes d'incendie	$ 36,038 94	
Pertes maritimes	9,237 36	
Pertes de rivières	28,576 06	
	$ 73,952 36	
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, épargnes, etc.	36,442 66	
		110,395 02
Profits nets		$ 94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant :

Billets à recevoir	$ 31,461 83	
Prêts sur bons et hypothèques	30,175 00	
		$ 61,636 83
Prêts sur demande	$ 52,552 64	
Argent en caisse	48,521 02	
		101,073 66
Propriétés foncières		109,006 66
Bons de ville, actions de banque et autres		94,632 50
Primes en voie de collection		25,607 33
Suspense account et fractions d'actions		14,156 62
		$406,307 59

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS :

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Isham G. Bush,	John M. Parker.

21mai—1F

Vingt-deuxième Tableau annuel DE LA Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1879		$72,736,68
Sur les risques d'incendie	$60,271,57	
Sur les risques de marine	3,728,27	
Sur les risques de rivière	8,636,66	$72,736,68
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques d'incendie	7,969,27	
Sur les risques de marine	5,511,90	
Sur les risques de rivière	2,265,97	
Réfaction (Rebate)	7,094,07	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1879 sur capital et propriétés foncières	5,333,36	
Primes remboursées	1,650,19	
Réassurances	6,483,58	
Bureau des Assureurs, Dépenses, Profits et Pertes intérêt en moins	6,366,97	42,603,97
Profits		$30,132,75

L'actif de la compagnie est comme suit :

Prêts garantis sur première hypothèque	$52,061,66
Prets sur nantissement	29,354,37
Billets pour primes	5,907,32
Actions de la Compagnie du Gaz, d'Assurances et autres actions	25,142,79
Bons de 4 pour cent des Etats Unis	2,912,50
Bons fonciers dans cette ville	46,969,94
Primes en voie de perception	21,905,32
En caisse	23,900,66
Total de l'actif	$230,133,75

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 10 janvier 1880.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

Nlle Orléans, 8 janvier 1880.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, le tableau annuel présenté par le président a été examiné et approuvé comme une copie exacte des livres de la Compagnie.

Et en vue de la dépréciation sur le marché de la valeur des propriétés foncières et des actions, les réductions suivantes ont été approuvées à l'unanimité, savoir :

Propriétés foncières	$46,969,94	
Réduites à	29,000,00	$17,969,94
Actions	$35,142,79	
Réduites à	30,406,04	$4,736,75
		$22,695,71

LOUIS BARNETT
11 jan—1m. Secrétaire.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS :

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14 ; half-yearly, $7 ; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3 ; half yearly, $1 50 [illegible]

LEON QUEYROUZE.	OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Sept 79—1 an. Nlle Orléans

État annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	$278,342 81	
Primes maritimes	59,646 61	
Primes de rivière	45,560 04	
Total des primes		$383,549 46
Moins		
Primes sur risques non expirées	$95,243 44	
Primes remboursées	13,620 66	
Réassurances	11,789 24	—120,653 34
Primes nettes		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 86
Revenu		$294,561 02
A déduire :		
Pertes par le feu	$72,598 84	
Pertes maritimes	28,895 26	
Pertes de rivières	15,316 13	
	$116,810 23	
Réduction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	1,063 46	
Taxes d'Etat, de ville, licences	8,228 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Bureau	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,393 78	—208,883 94
Profit net		$85,677 08
A déduire :		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Réserve pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		$85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	108,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	55,106 00
Billets pour primes	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R R	23,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37.76	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché	21,224 30
Primes en voie de collection	66,901 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Réserve pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16 716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs avant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
G. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES.

11 jan—1F

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879 :

Fire premiums	$165,168 05	
Marine premiums	24,051 22	
River premiums	69,324 25	
		$258,543 52
Net earned premiums	$224,143 53	
Less reinsurance	$12,716 40	
Less return premiums	5,626 57	
	19,343 97	
		204,800 56

LOSSES.

Fire losses	$36,038 94	
Marine losses	9,237 36	
River losses	28,576 06	
	$73,852 36	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc	36,442 66	
		110,395 02
Net profits		$94,405 54

The company have the following assets :

Bills receivable	$31,461 83	
Loans and bonds on mortgage	30,175 00	
		$61,636 83
Loans on call	$52,552 64	
Cash on hand	48,521 02	
		101,073 66
Real estate		109,006 66
City bonds, bank and other stock		94,632 50
Premiums in course of collection		25,607 33
Suspense account and stock fractions		14,156 62
		$406,307 59

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.

ALFRED INGRAHAM,
Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Isham G. Bush,	John M. Parker.

May 21—1F

FEUILLETON.

Com. le 6 février 1880.

Mémoires du Docteur Bernagius.

LA CAPITANA

—PAR—

LUCIEN BIART.

VII—(Suite).

Dès le [illegible] pas dans la forêt, la présence de mes compagnes devint pour moi un [illegible]. Je m'avançais en ligne droite vers le lieu où j'avais découvert le [illegible] ; mais les cailloux, aux tiges épineuses et rampantes, les broussailles et surtout les lianes arrêtaient à chaque pas les jeunes femmes, qu'il fallait aider à dégager. La capitana particulièrement, s'enchevêtrait comme à plaisir et m'appelait pour délivrer ses pieds, sa taille et même sa tête des lianes. Elle riait alors de si bon cœur que sa gaîté devenait contagieuse. [illegible] de la tête, je m'attardais parfois en la délivrant, pour contempler plus à loisir ses dents nacrées, ses lèvres rouges et ses yeux brillants.

Un étroit sentier de bûcheron [illegible] au bord d'une clairière [illegible] des troncs énormes à demi [illegible] par le feu ou renversés par les ouragans [illegible]. Ce champ d'exploration [illegible] était préparé à souhait, et il [illegible]. J'engageai [illegible] compagne à s'asseoir sur un [illegible] qu'elle [illegible] un garni de mousses [illegible] je me livrais à mes [illegible].

Je m'éloignai, et je ne tardai guère à me trouver devant un amoncellement si considérable de troncs morts, que je demeurai un instant immobile.

Enfin je me mis en chasse, c'est je crois l'une des plus fructueuses de ma vie. Pendant trois quarts d'heure, j'entassai dans la boîte dont je m'étais pourvu, coléoptères, hémisphères, orthoptères, chilopodes et névroptères, tout m'était bon. J'arrachais furieusement les écorces, je soulevais les troncs à l'aide de leviers improvisés, je ne songeais plus ni à l'hacienda, ni à Puebla, ni même à mes compagnes, et Camille elle-même, à laquelle les yeux noirs de la capitana me faisaient souvent songer depuis quelques jours, me serait apparue en ce moment que j'aurais hésité, je crois, à lever la tête pour la regarder, tant j'aurais craint de perdre un des trésors que la fortune me livrait.

Un appel retentit ; je fis la sourde oreille. Un cri strident, impérieux, répéta. L'humanité reprit ses droits ; je songeai avec terreur qu'un animal carnassier menaçait peut-être les jeunes femmes, et je me redressai brusquement. A cinquante pas de moi, debout sur un arbre renversé, acotée contre un arbuste, la capitana cherchait à m'apercevoir dans le fouillis végétal au milieu duquel j'étais perdu. Près d'elle, un banc [illegible] Eva. [illegible] de ces deux jeunes personnes, [illegible] sur un fond noir, et aux [illegible] des lianes, entrelaçant leurs [illegible] bleues, [illegible]. Je me hâtai de les rejoindre ; [illegible] étaient inquiètes [illegible] et m'avaient [illegible] se rapprocher [illegible] Eva n'osait [illegible] qu'elle avait en[illegible]. Je [illegible] les bras, elle posa [illegible] et je le déposai [illegible] les ronces, des lianes, [illegible] je l'amenai [illegible] je fouillais. C'était [illegible] je m'étais occupé [illegible] plus fraîs et [illegible]tana. Lors[illegible] dernière, je [illegible] et je fus frappé [illegible] traits. Elle [illegible] par un

geste que je connaissais, donnaient à son visage, si gai une heure auparavant, une expression de dureté.

—Vous seriez-vous blessée ? lui demandai-je avec empressement.

—Non, me répondit-elle, je ne suis pas de cire.

—Vous paraissez souffrir ?

—Non.

Je me tournai vers Eva pour l'interroger ; elle examinait dona Angéla et paraissait aussi surprise que moi de la voix brève et de la pâleur de la jeune femme.

J'allais me remettre à l'œuvre lorsque la capitana se rapprocha de moi.

—Partons, dit-elle.

—Partir, m'écriai-je, quand....

Ses sourcils se rejoignirent et elle répéta :

—Partons.

Je ne pouvais qu'obéir. Je pris le bras d'Eva—non sans maudire les caprices féminins—et je résolus à l'amener sans incident jusqu'au sentier. Je m'aperçus alors que la capitana ne nous avait pas suivis, et je retournai en arrière aussi vite que me le permettait la nature du terrain. Je trouvai la jeune femme assise à l'endroit où je l'avais laissée, le visage caché sous ses mains, comme si elle pleurait.

—Qu'avez-vous ? m'écriai-je.

—Je souffre.

Pourquoi ne me l'avoir pas dit plutôt ? lui dis-je d'un ton de reproche ; une branche vous a blessée ?

—Non ; pourquoi êtes-vous revenu ?

—Pour vous offrir mon aide.

—Eva n'a plus besoin de vous ?

Le ton avec lequel la jeune femme prononça cette dernière phrase me frappa d'une idée subite ; les femmes ont le même orgueil que César, chacune d'elles veut être partout la première.

—Je me suis inquiété d'Eva, répondis-je d'un ton conciliant, parce que vous êtes une femme et qu'elle n'est qu'une enfant, parce qu'elle est moins vaillante que vous.

—Elle est jolie, cette enfant.

—Et vous, vous êtes belle.

Un sourire illumina le visage de la capitana, une rougeur subite à ses joues et [illegible] regard [illegible]. Elle [illegible] je lui tendis [illegible] de [illegible] à l'heure du départ, s'appuya peu à peu sur moi jusqu'à devenir pesante. Elle avançait avec lenteur, s'arrêtant comme pour reprendre haleine, et oubliait de marcher. Lorsque nous rejoignîmes Eva, la capitana, sans lâcher mon bras, m'entraîna en avant. Je me retournais de temps à autre pour surveiller les pas de la jeune fille, qui me regardait souriante, avec une expression malicieuse dont le motif m'échappait.

Je connaissais trop l'action puissante des nerfs sur le moral des femmes pour m'étonner longtemps du caprice auquel avait cédé la capitana en nous ramenant à l'hacienda. Les grands bois silencieux, déserts, obscurs, avec leurs lianes dont les tiges semblent de monstrueux serpents, leur monde animé d'insectes, leur végétation aux formes étranges, et les cris sauvages qui retentissent de temps à autre dans leurs profondeurs, font naître des émotions dont un homme n'est pas toujours maître, dont une femme voudrait en vain se défendre.

La capitana avait des côtés virils ; mais sa conduite inconséquente me prouva que tout élément féminin n'avait pas disparu chez elle, et je ne fus pas fâché d'apprendre qu'une âme de femme et non de virago animait ce beau corps et ce beau visage.

Du reste, si les femmes sont nerveuses, si elles passent facilement du rire aux larmes, s'il y a toujours en elles de l'enfant, il faut en demander compte à leur organisation plus fine, plus délicate, plus impressionnable que la nôtre. La femme, dans toutes les conditions sociales, est un être bon, aimant, poétique, qu'il faut toujours traiter un peu en malade avec des ménagements infinis, et dont on aurait mauvaise grâce à blâmer ou à critiquer les faiblesses, même lorsqu'elles paraissent déraisonnables. Leur amitié est sûre, leur dévouement absolu, leur cœur ouvert à toutes les infortunes ; elles [illegible] à consoler. Elles sont, à une [illegible], capables, de tous les héroïsmes [illegible] honneur de l'amour, passion essentiellement violente et par cela même fugitive, sentiment si [illegible]. L'amitié des femmes n'a toujours été précieuse ; elle est exempte de ces rivalités qui mettent les hommes aux prises, et vit naturellement dans l'[illegible]reux.

Ces réflexions, je l'avoue, je ne les faisais pas au moment où je reconduisais la capitana. Chaque pas en avant me serrait alors le cœur, car si j'avais récolté nombre d'insectes curieux, je ne rapportais pas le second exemplaire du pentatome que j'étais venu chercher. A peine sous le corridor, je saluai ma compagne avec l'intention de regagner au plus vite la forêt.

—Ne nous éloignez pas, señor, me dit la capitana, comme si elle eût deviné mon intention, nous revenons dans un instant.

Je me promenai dépité, tandis que deux servantes disposaient à l'extrémité du corridor faisant face à la cuisine, des butaques, des nattes et un fauteuil à bascule. La capitana et Eva reparurent ; elles venaient de changer de vêtements, et des fleurs, apportées de la forêt, ornaient leurs cheveux. C'est là le genre de parure que préfèrent les Mexicaines, et, grâce au printemps perpétuel dont jouit leur pays, elles ont sans cesse à choisir dans l'inépuisable écrin d'une végétation qui ne se repose jamais.

Les deux jeunes femmes s'établirent sur les butaques, et la capitana me désigna le fauteuil à bascule, sur lequel je me laissai tomber tout désappointé. Une brise salutaire tempérait les ardeurs du soleil, qui remplissait le ciel de son éclat, et de grands papillons, volant par bandes, venaient effleurer de leurs ailes d'or, de pourpre et d'azur, les clesques qui, çà et là, parsemaient la cour.

—Parlez-nous de don Fabrizio, dit la capitana à sa compagne, qui rougit aussitôt.

—Que puis-je vous dire de lui, senora ? Vous ne le connaissez pas.

—Est-il bon cavalier ?

—Bon compagnon ; oui.

—Et vous l'aimez ?

—Avec tout mon cœur.

—Vous entendez, docteur ? me dit la capitana, elle l'aime.

Je n'avais pas entendu, mon esprit errait dans la forêt des pentatomes et je dus faire répéter les phrases qui venaient d'être prononcées.

—Et lui, vous aime-t-il autant que vous l'aimez ? demanda la jeune femme.

—Je compte bien [illegible] doutais ! répondit Eva.

La capitana demeura rêveuse.

—Oui, reprit-elle soudain, cela déchire le cœur d'aimer sans être aimée.

—Voilà une souffrance que vous devez ignorer, lui dis-je, car chaque malheureux qui vous approche doit devenir un de vos adorateurs.

—Pas tous, señor.

—L'exception confirme la règle.

—Etes-vous une exception à la règle ? me demanda brusquement la jeune femme, qui se pencha vers moi en me regardant.

La galanterie, la simple politesse, même me faisait une loi de répondre non ; mais je n'ai jamais su jouer avec les sentiments. Il me parut ridicule de me poser en adorateur de cette étrange jolie femme, en rival de Juan Santos, dont je la croyais fermement la maîtresse. Certes, être aimé de la capitana, à l'âge que j'avais alors, et en dépit de mon affection pour Camille, m'eût paru chose agréable ; seulement, il s'agissait de l'aimer, non d'être aimé. J'esquivai, assez gauchement, je l'avoue, l'embarras de répondre à la question qui m'était posée, oubliant que les jolies femmes, même les plus honnêtes, considèrent l'indifférence comme une injure plus grave qu'une déclaration. Cette règle, je m'en aperçus vite, ne compte pas d'exception au Mexique, car la capitana manifesta un dépit qui se traduisit aussitôt par des paroles ironiques à l'adresse de mon sexe et en particulier de ma nationalité. Je m'emparai avec adresse de ce nouveau terrain de conversation, et, peu à peu, je réussis à calmer le ressentiment intérieur de la belle offensée. Elle m'écouta d'abord les sourcils froncés, les narines dilatées, avec un léger frémissement des lèvres. Peu à peu, ses traits reprirent leur calme harmonieux, et je la vis sourire lorsque je déclarai que l'amour était pour moi une chose sérieuse, et que si je me sentais fortement attiré par les jolies femmes, j'avais assez de bon sens pour avoir compris de bonne heure que cette attraction n'étant réciproque qu'au point de vue de l'amitié, je me gardais avec soin du ridicule d'aimer sans être aimé.

Cette dernière phrase fut une maladresse, car elle ramenait la question à son point de départ. Aussi la capitana allait elle répliquer, lorsqu'un nouveau courrier pénétra au galop dans la cour. La jeune femme, de même que le matin, prit rapidement connaissance des lettres qu'on lui remit. Elle se leva, appela un Indien, lui donna quelques ordres, et se retira en emmenant Eva. Redevenu libre, je songeai à me rendre dans la forêt ; mais le soleil commençait à disparaître derrière les montagnes du sud, embrasant les sommets neigeux du Popocatepetl et de l'Istaccihuatl. D'ailleurs, je fus retenu par l'animation inaccoutumée qui se manifesta soudain dans la cour de l'hacienda, où Indiens et servantes couraient et s'interpellaient. Le bruit d'un clairon, sonnant un appel, retentit soudain au dehors, dans la direction du hameau, et bientôt une vingtaine d'hommes apparurent amenant des mules de charge. Des ballots, des malles, des caisses d'armes et de munitions furent extraites de l'habitation, et, sous la direction du cavalier dont je soignais le poupon, on procéda au chargement des mules. Cette laborieuse opération terminée, un enfant monté sur un vieux cheval au cou duquel pendait une sonnette et se dirigea vers la porte cochère ; toutes les mules suivirent aussitôt ce guide, escortées par huit cavaliers. Quatorze beaux chevaux, richement harnachés, furent ensuite amenés près du corridor et entravés. Don Ambrosio surveillait. Je remarquai qu'il donnait plutôt des avis que des ordres. Il se rendit au hameau et, en entrant, il dit au cavalier qui commandait, et que l'on qualifiait de lieutenant :

—Tout est bien.

Vers sept heures, c'est-à-dire un peu plus tôt que de coutume, le fermier m'appela pour souper. Je ne pus me défendre de l'interroger sur le remue-ménage dont j'ignorais la cause.

—Je vais recevoir une visite à laquelle je m'attendais, me dit-il, don Luis n'était pas venu ici pour rien.

—A-t-il deviné que dona Angéla est la capitana ?

—Je suis convaincu, senor, qu'il le savait d'avance.

—Et il vous a dénoncé ?

—Pas moi, senor ; je suis un homme de bien qui, grâce à Dieu, n'ai rien à cacher. Cette propriété m'appartient ; [illegible] bien que mal, elle me nourrit. Si la situation isolée y attire des hôtes, Juan Santos et la capitana, par exemple, je n'ai qu'à courber la tête, n'ayant pas, comme don Estévan Sanchez, des soldats pour leur résister. Du reste, je suis loin de m'en plaindre, Juan Santos et la capitana sont des cœurs généreux.

—Alors, vous ne faites pas partie de..... leurs hommes.

—Jusqu'à présent, non, senor ; et si je dis jusqu'à présent, c'est que personne au monde ne peut dire avec certitude ce qu'il fera demain. Pour moi, Juan Santos, la capitana et leur suite sont des hôtes, que j'héberge de mon mieux.

—Ce sont des soldats que vous attendez ?

—Oui.

—Et vous ne redoutez rien ?

—Personnellement, non ; mais gare à mon maïs et à mon poulailler.

—Ne peut-on vous rendre responsable des méfaits de ceux que vous hébergez ?

—A quel titre ? me demanda avec surprise don Ambrosio ; je les subis, senor, et le gouverneur sait bien que si j'agissais autrement, je n'aurais pas longtemps à vivre.

—Mais ne peut-il exiger que vous le teniez au courant des faits et gestes de vos.... hôtes ?

—Je suis un hidalgo, répondit le fermier avec hauteur, et aucune loi de mon pays ne m'oblige à la délation.

Jamais mon hôte ne m'en avait tant dit. J'ai su depuis qu'il était un très honnête homme, à la façon mexicaine, qui serait la nôtre si un brigadier de gendarmerie ne résidait dans chacun de nos chefs-lieux de canton.

Le repas terminé, don Ambrosio se leva et me tendit la main.

—Au revoir, senor, me dit-il, et que Dieu vous accorde de longs jours.

—Vous allez partir ? m'écriai-je.

—Non pas moi, mais vous.

La surprise m'empêcha de répondre, et je suivis le fermier dans la cour au milieu de laquelle on venait d'allumer un bûcher de branches résineuses. Près de chaque cheval se tenait un cavalier aux vêtements en cuir souple de daim enrichi de galons d'or, et les jambes emprisonnées dans ces pantalons en peau de bouc nommés chivarras. La capitana parut ; elle portait l'élégant costume de chasse sous lequel je l'avais admirée le jour de mon aventure. Eva, le visage triste, étonnée, coiffée d'un simple chapeau de panama, marchait à son côté.

—Les troupes du gouvernement vont nous faire passer une ou deux mauvaises nuits, me dit la jeune femme, c'est un dérangement que je leur revaudrai.

Elle descendit dans la cour, inspecta les cavaliers, puis les chevaux, et me désigna du doigt celui que je devais monter, et sur la croupe duquel on attachait la mince valise contenant l'habit que je comptais endosser pour mes examens.

Le tableau que j'avais sous les yeux ne manquait pas de pittoresque. Sur les murs blancs de l'hacienda, la flamme vacillante du foyer faisait danser la silhouette des chevaux et des cavaliers, singulièrement agrandie. Tous ces hommes, maigres, secs, nerveux, avec leur teint basané et le chapeau à larges ailes qui cachait presque leurs yeux, avaient réellement l'air de ce qu'ils étaient, c'est-à-dire de fieffés bandits. Au milieu d'eux, droite, fière, élégante, se détachait la capitana, près de laquelle, le visage de plus en plus consterné, se pressait la petite Eva, qui jetait sans cesse vers moi des regards interrogateurs.

—En selle ! cria la capitana d'une voix forte.

Il y eut un cliquetis de sabres ; mais, au lieu d'obéir à l'ordre donné, je me précipitai dans la grande salle et, saisissant un flambeau, je courus vers ma chambre. Je venais de me souvenir de mon pentatome, et je me demandais avec angoisse si, dans la précipitation avec laquelle mes effets avaient été ramassés, le précieux insecte existait encore. Je redoutais que, dans son ignorance, une des servantes n'eût eu l'idée de le fourrer dans ma valise. Quel soupir je poussai en le voyant briller sur le guéridon qui me servait de table de nuit. Et pourtant je ne faisais encore que pressentir l'importance de ma découverte !

(A continuer.)

150 douzaines Chapeaux pour garçons à 25, 40 et 50 cents à l'Emporium [illegible].